

panorapresse.ouest-france.fr

Les étudiants vont élire leurs représentants au Crous

3-4 minutes

Les étudiants appelés à voter pour leurs représentants au Crous Normandie

Ouest-France

Les étudiants normands sont appelés aux urnes électroniques pour désigner leurs représentants étudiants au Conseil d'administration du Crous Normandie, du 3 au 5 février 2026. | Ouest-France

Du 3 au 5 février 2026, les étudiantes et étudiants normands sont appelés aux urnes électroniques pour élire leurs représentantes et représentants étudiants au Conseil d'administration du Crous Normandie.

Du mardi 3 février au jeudi 5 février 2026, se tiendra l'élection des représentants étudiants au Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de [Normandie](#). Ce scrutin biennal permet de désigner sept représentants étudiants dans chacun des 26 Crous du territoire national.

Lire aussi : [ENTRETIEN. À l'Université de Caen, les étudiants peuvent aussi pratiquer l'e-sport](#)

Ces étudiants élus par leurs pairs siégeront au conseil d'administration (CA), à [Rouen \(Normandie\)](#), et auront pour mission « **de faire valoir les droits des étudiants sur tous les sujets essentiels du réseau Crous** ».

Bien que celles-ci aient un réel impact sur la vie étudiante, ces élections connaissent un taux de participation très faible, 8,77 % en 2024, malgré « **une mobilisation en nette hausse** », indique Clément Cadoret, président par intérim du Centre national des œuvres universitaires et scolaires.

Un budget conséquent

Les représentants étudiants comptent pour un quart du CA où les décisions prises concernent « **les restaurants universitaires, les logements, les bourses, ou encore la vie étudiante, culturelle, sportive** », indique le Crous Normandie sur son site web. Ces décisions ont donc un impact sur les aides directes aux étudiants, avec un budget conséquent.

Pour les élections normandes, les quelque 104 500 étudiants de la région sont appelés aux urnes électroniques sur <https://crous-normandie.legavote.fr/>. Le scrutin à la proportionnelle sera ouvert le mardi 3 février 2026 à 8 h et clos le jeudi 5 février 2026 à 17 h.

Les votants sont divisés en deux collèges électoraux, en fonction du lieu de leur établissement de rattachement, un collège pour la [Seine-Maritime](#) et l'[Eure](#), un second pour le [Calvados](#), la [Manche](#) et l'[Orne](#).

Huit listes étudiantes

Pour le [Calvados](#), d'où seront issus trois des sept représentants étudiants, on compte huit listes : Bouge ton Crous ; Solidaires étudiant-e-s ; Active ton Crous ; Cocarde étudiante ; Union syndicale contre l'extrême-droite ; l'Ordre du phénix ; l'UNI et l'Union Pirate.

À des niveaux qui diffèrent, toutes réclament une baisse des prix du repas Crous, la rénovation et la construction de logements. Les professions de foi sont à retrouver sur : <https://www.crous-normandie.fr/election-des-representants-des-crous/>